

Le sondage téléphonique de plus de deux cents Lobbains

L'enquête tente de localiser les lieux qui interpellent le plus la population afin d'y proposer des projets les plus proches possible de leurs attentes.

Taux de réponses, représentativité, marge d'erreur et éléments méthodologiques

Les taux de participation et de réponses

Il est intéressant de voir si un **sondage téléphonique** suscite de nombreuses réponses. Les personnes avaient évidemment le droit de refuser de répondre.¹² Vu le nombre d'enquêtes "bidons" (démarchage publicitaire et télévente), les personnes se montrent sans doute plus méfiantes.

Enfin, nous nous sommes imposé une éthique d'enquête en n'enfermant pas les personnes par les questions mais en leur permettant de choisir d'y répondre. Ce choix est méthodologiquement discutable. En effet, Sophie de Menthon¹³, qui est une personne respectueuse de la déontologie, propose néanmoins de ne pas poser explicitement la question "Pouvez-vous nous consacrer une dizaine de minutes maintenant pour répondre à 3 questions simples ?" car les personnes sont désorientées par l'arrivée d'un interlocuteur inconnu et semblent alors opposer un refus plus direct. Cet écueil a été évité en posant quelques questions évidentes pour l'interlocuteur.

Commencer par poser des questions fermées faciles (exemple : allez-vous voter aux prochaines élections ?...) permet de mettre la personne en confiance et ainsi d'entamer le dialogue et donc de diminuer le risque de refus¹⁴. De toute manière, avant tout, ce qui est fondamental, c'est d'avertir directement la personne de l'objet réel de l'enquête.

¹² Ce n'est pas une imposition comme pour un recensement décennal.

¹³ Sophie de Menthon, *Le sondage téléphonique efficace*, Editions de l'Organisation, 1987.

¹⁴ Cette pratique a sans doute permis de réduire le taux de refus. Par exemple, l'enquêtrice demandait "Madame (Monsieur), depuis combien de temps habitez-vous (*par ex. Grand-Reng*)?" En effet, ça permettait souvent de mettre la personne en confiance et d'administrer le questionnaire.

Dans ce cas, 36 % des personnes susceptibles d'être interrogées ont refusé de répondre ou ont évoqué différents prétextes :

- Les personnes s'étant dites " pas intéressées " (par le principe, par leur commune, ou n'ont pas confiance) représentent 19 % des non réponses
- Pas le temps, même à un autre moment de la journée ou de la soirée 15 %
- Problèmes de maladie, familiaux, de décès, ... in autres
- Ont raccroché au nez 2 %
- Rien à dire, Lobbes c'est nul 1 %
- Croit avoir déjà répondu à la même enquête in autres
- J'en ai marre des sondages, enquêtes,... 3 %
- Autres raisons (prend son bain, ...) 21 %

Les non réponses sont constituées des refus (61 %) + des n^{os} non attribués (13 %) + des n^o appelés 4 fois sans réponse (26 %).

Le taux de refus est le moins élevé à Lobbes : 36 % (Erquelinnes (42%), à Thuin (37 %)). Le taux de réponses était respectivement de 64 %, 58 % et 63 %.

Malgré ce contexte défavorable aux enquêtes téléphoniques (nombreux appels dissimulant une démarche commerciale qui fait probablement dire : je n'ai pas le temps), **plus de 6 personnes sur 10¹⁵ ont accepté de répondre**. Il faut tenir compte de cet aspect dans l'interprétation de l'enquête. Une fois que ces personnes qui ne se montrent pas intéressées seront concernées directement par un problème de leur cadre de vie, auront-elles alors un avis ? Quel serait cet avis ? Le parallèle est à faire avec les sondages sur les intentions de votes. Quel sera le poids des indécis ? La problématique du cadre de vie est-elle secondaire par rapport à d'autres préoccupations ? Si oui, lesquelles.

Il reste que sur les 403 personnes appelées et susceptibles d'être interrogées, **64 % des personnes ont bien voulu investir du temps pour réfléchir et s'exprimer sur leur cadre de vie**. Les commentaires émis sont cohérents et se regroupent entre certaines personnes, ce qui concourt à montrer l'existence d'un besoin objectif. Par conséquent, ce n'est sûrement pas une préoccupation négligeable.

¹⁵ En excluant celles qui ne connaissent pas l'entité (n'habitent pas l'entité (par exemple : lieu de travail d'une personne n'habitent pas l'entité); n'habitent pas depuis assez longtemps et ne font que passer) et les numéros appelés sans réponse (non attribués ou 4 x sans réponse (ou le répondeur)).

La représentativité géographique, les catégories socio-professionnelles et la marge d'erreur

Les personnes qui ont un téléphone fixe sont-elles géographiquement représentatives de la population ?

Lors d'expériences précédentes¹⁶, il est apparu fondamental de bien respecter l'équilibre géographique au sein de l'échantillon. En effet, le choix des édifices et des endroits¹⁷ dépendait plus de ce facteur « proximité géographique » que des catégories socio-professionnelles, de l'âge ou du sexe. C'est pourquoi nous nous sommes assurés de cette représentativité.¹⁸

	Nombre d'habitants selon INS 2000	Nombre d'abonnés selon Promédia 2001	Nombre de questionnaires	Question- naires complé- mentaires	Total question- naires
LOBBES Entité	5520	1705	227	29	256
BIENNE-LEZ-HAPPART	364 6,6%	101 5,9%	15 6,6%	18	33
LOBBES Section	3900 70,7%	1193 70,0%	160 70,7%	1	161
MONT-SAINTE-GENEVIEVE	507 9,2%	184 10,8%	21 9,2%	9	30
SARS-LA-BUISSIERE	749 13,6%	227 13,3%	31 13,6%	1	32

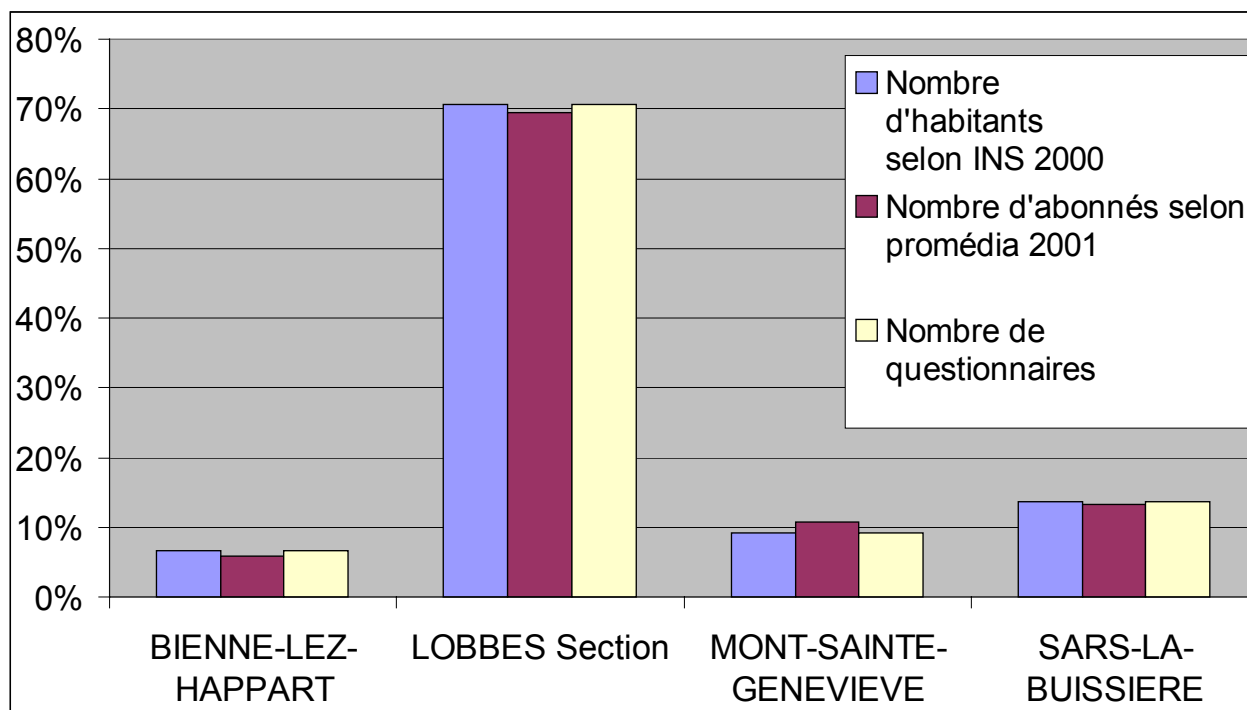
¹⁶ Sur Fontaine-l'Evêque (travail réalisé par J.-A. POULEUR, Architecte, A.C. BIOUL, Historienne de l'art, L. FRANCOIS, Géographe-urbaniste et P. DEBECQ, Assistant-*Le Patrimoine des Fontainois - Rapport de l'interview publique des 18, 19, 20 et 21 septembre 1996* - Rapport non publié 1996) et sur Courcelles ("*Outil participatif de valorisation et d'orientation urbanistique*" des périmètres de Courcelles, Gouy-lez-Piéton, Souvret et Trazegnies (1999), réalisé avec le soutien du Ministère de l'Aménagement du Territoire, Région wallonne.). De même, les résultats de l'étude d'Interreg II ont confirmé ces résultats : J.-A. POULEUR, Architecte, A.C. BIOUL, Historienne de l'art, L. FRANCOIS, Géographe-urbaniste, Pascale THYS, économiste, Annick MARCHAL, éco-conseillère, Ludovic MOUFFE, économiste et P. DEBECQ, *Valorisation concertée des centres urbains en Val de Sambre (Erquelines et Thuin) Partie 3* - Rapport non publié 2001), réalisé avec le soutien du Feder, Interreg II et du Ministère de l'Aménagement du Territoire, Région wallonne.).

¹⁷ Du point de vue du choix mais pas des motivations de celui-ci.

¹⁸ L'IBPT (Institut Belge des Services postaux et des Télécommunications) parle de taux de pénétration c'est-à-dire du nombre de lignes par 100 habitants : en 1996 il était de 46,53% en Belgique. Suivant le bottin Promédia, le pourcentage était de 31,1 % à Lobbes en 2001 : la part de marché croissante des GSM pourrait expliquer ce taux assez bas. Cependant, on sait que le nombre d'habitants par maison est en Wallonie d'environ 2,4 et par conséquent, on touche bien plus de personnes que cela (approximativement, 4.118 personnes, soit 74,6 % de la population lobbaine joignable par ligne fixe). L'IBPT ne possède pas de statistiques permettant de dire quelles sont les catégories socio-professionnelles sous ou sur-représentées parmi les personnes possédant le téléphone fixe. L'expérience menée par le partenaire français d'Espace Environnement, l'Adus, (réalisée par la société Estel) soulève la même question. Nous pensons comme eux qu'il existe certainement un ménage type non équipé pour des raisons économiques, culturelles, idéologiques, ou pour qui le GSM répond mieux à ses besoins, ... Néanmoins, la plupart des sondages fonctionnent de cette manière et donnent des résultats intéressants.

Le nombre d'abonnés au téléphone dans chacune des 4 sections est quasiment proportionnel à la population (les différences maximales sont de l'ordre de 1,6 %¹⁹. En conséquence, on peut affirmer que l'**enquête téléphonique** réalisée sur l'entité de Lobbes est **représentative géographiquement** de ses habitants. En ayant procédé aléatoirement, le nombre de questionnaires remplis est géographiquement proportionnel à la répartition de la population en 2000 selon l'INS²⁰.

Ensuite, pour pouvoir procéder à une analyse statistique sur toutes les sections, des **questionnaires complémentaires** ont été réalisés sur les petites sections : Bienne-lez-Happart et Mont-Sainte-Genève pour atteindre un total minimum de 30 questionnaires par section²¹. Ces questionnaires ont été traités séparément pour ne pas influencer la proportionnalité.



¹⁹ Les abonnés de Mont-Sainte-Genève représentent 10,8 % de ceux de l'entité de Lobbes alors que ses habitants représentent 9,2 % de la population de l'entité.

²⁰ Par ailleurs, on a constaté que le taux de réponses obtenues de manière aléatoire (en cours de sondage avant de devoir déterminer le nombre de questionnaires complémentaires) est légèrement plus élevé à Lobbes (1 % en plus) que dans les statistiques de population INS. Par contre, à Bienne-lez-Happart et Sars-la-Buissière, il est très légèrement inférieur (1 % en moins). À Mont-Ste-Genève, il était de 2 % en moins. Ces « marges d'erreurs » sont inférieures à celles de « l'enquête de l'intervalle de confiance » (6,4 %, soit la probabilité obtenue +/-3,2%).

²¹ Le nombre minimum est 30 pour pouvoir utiliser les règles des probabilités applicables aux grands nombres.

Ce qui frappe d'un point de vue géographique, c'est le fait que la proportion d'habitants de chacune des sections de l'entité (selon INS 2000) soit quasiment identique à celle de ses abonnés (Promédia 2001). De plus, aléatoirement, nous avons obtenu une répartition géographique des personnes sondées par téléphone (notre sondage 2002) pratiquement identique à celle de la population. Pour des raisons de clarté des résultats, nous avons établi des quotas de proportionnalité pour obtenir la stricte répartition géographique.

La représentativité des personnes sondées selon leur activité

	Lobbès				Région wallonne	Sondage 2002	
A habité pendant moins d'1 an							1.3 %
A habité pendant moins de 10 ans							19.4 %
A habité pendant moins de 20 ans							21.1 %
A habité pendant 20 ans ou plus							58.1 %
Total							100 %
Sexe	INS 2001				INS 2001	%	nombre
Femme	50.62 %				51.53 %	57.71 %	131
Homme	49.38 %				48.47 %	42.29 %	96
Total	100 %				100 %	100 %	227
Catégorie d'âge	INS 2001		Population de plus de 14 ans		INS 2001	%	nombre
moins de 10 ans	11.71%	639	-		12.09 %	-	-
De 10 à 14 ans	5.94 %	324	-		6.49 %	-	-
De 15 à 19 ans	6.40 %	349	7.77 %	349	6.11 %	2.20 %	5
De 20 à 39 ans	27.22 %	1485	33.05 %	1485	27.26 %	28.63 %	65
De 40 à 59 ans	28.26 %	1542	34.32 %	1542	26.54 %	39.65 %	90
De 60 à 64 ans	4.38 %	239	5.32 %	239	4.73 %	5.73 %	13
65 ans et plus	16.09 %	878	19.54 %	878	16.77 %	23.79 %	54
Total	100 %	5456	100 %	4493	100 %	100 %	227
Activité + profession	INS 1991				INS 1991	%	nombre
Autres	5.13 %	274			4.60 %	0.44 %	1
Ayant cessé l'activité (pensionné, ...)	14.51 %	774			15.55 %	20.26 %	46
Cadre secteur privé	1.42 %	76			1.86 %	3.52 %	8
Demandeur d'emploi	6.67 %	356			6.66 %	4.41 %	10
Elève / étudiant	27.29 %	1456			26.51 %	6.17 %	14
Employé Public (fonction, enseignants ..)	8.79 %	469			7.86 %	18.94 %	43
Employé secteur privé	6.71 %	358			7.76 %	12.33 %	28
Indépendant Artisan	1.95 %	104			2.19 %	0.88 %	2
Indépendant autre qu'artisan	1.20 %	64			1.06 %	5.29 %	12
Ouvrier secteur privé (entreprise, ...)	9.03 %	482			9.11 %	10.13 %	23
Ouvrier secteur public (fonctionnaire)	2.60 %	139			2.57 %	5.73 %	13
S'occupant du ménage (« femme au foyer »)	14.69 %	784			14.27 %	11.89 %	27
Total	100 %	5336			100 %	100 %	227

Dans ce tableau, nous pouvons observer les statistiques pour l'entité de Lobbès, pour la région wallonne à titre de comparaison, et celles de la population de Lobbès interrogée lors du sondage téléphonique. Il s'agit de vérifier si l'échantillon interrogé est représentatif de l'ensemble de la population en termes de sexe, d'âge et d'activité.

Les femmes sont sur-représentées dans l'enquête téléphonique. Mais ceci ne s'avère pas déterminant au niveau des résultats car d'autres facteurs sont bien plus déterminants²².

La représentativité de l'échantillon en terme de classes d'âges nécessite une explication : le questionnaire a été rédigé et administré aux seules personnes de plus de 14 ans, les plus jeunes étant exclus. Notre référence est donc la population de plus de 14 ans représentée dans la colonne intitulée « population de plus de 14 ans ». On observe des déséquilibres importants quant aux classes d'âges interrogées : les jeunes de moins de 15 ans sont forcément absents puisque le mode d'interpellation²³ et le questionnaire étaient conçus pour les plus de 14 ans. Les jeunes de 15 à 19 ans sont très sous-représentés : peut-être disposent-ils plus de GSM que de lignes fixes. Peut-être aussi transmettent-ils l'appel à une personne qu'ils jugent plus à même de répondre, personne plus âgée. Les autres classes d'âges sont présentes de manière beaucoup plus équilibrée dans l'échantillon aléatoire de l'enquête. On remarque cependant une sur-représentation des classes « 40 à 59 » et « 65 et plus » et une relative sous-représentation de la classe « 20 à 39 ». Ce facteur est important à mémoriser pour l'**interprétation** des résultats finaux : **les « jeunes » et « jeunes adultes » sont sous-représentés, voire absents de l'enquête²⁴, les classes plus âgées étant représentées proportionnellement ou sur-représentées.**

²² Lors d'enquêtes précédentes, ce facteur ne s'est pas avéré explicatif des motivations des personnes interrogées.

²³ On n'accroche pas des jeunes de 12 ans par les mêmes moyens que des adultes : les motivations et les centres d'intérêt de ces groupes d'âges sont très différentes. D'autres moyens pourraient être mis en place pour recueillir l'avis des jeunes : questionnaires adaptés, enquêtes dans les écoles, réunion auprès des associations « jeunes » (Maison des jeunes, club J, scouts,...) réalisation d'une « activité jeunes » accompagnée d'interviews (par exemple, une « journée rollers »), attention particulière sur les informations concernant les jeunes communiquées par les aînés lors de l'enquête, ...

²⁴ C'était déjà le cas lors de l'enquête effectuée à Erquelinnes et Thuin.

Les statuts professionnels des **sondés** sont variés. Toutes les catégories actives ou non actives sont bien représentées dans notre échantillon.

- **Actifs** : Cadre secteur privé - Demandeur d'Emploi - Employé du secteur Public (fonctionnaires, enseignants,...) - Employé du secteur privé - Indépendant - Ouvrier secteur privé (entreprises, ...) - Ouvrier secteur public (fonctionnaires).
- **Non actifs** : ayant cessé leur activité (pensionné, incapacité de travail,...) - Elève/Étudiant, ... -S'occupant du Ménage ("Femme au Foyer", ...).

Les **employés du secteur public** sont fortement sur-représentés dans le sondage (+ 10 %) ainsi que les **indépendants** (+ 4 %), ainsi que les employés du secteur privé (+ 6 %), les cadres du secteur privé (+ 2 %) et les personnes ayant cessé leur activité (+ 5 %). Les personnes s'occupant du ménage sont sous-représentées (- 3 %). Les demandeurs d'emploi sont aussi sous-représentés (- 2 %), mais ce sont les jeunes (élèves-étudiants) qui sont le plus sous-représentés (- 20 %) ! Ceci rejoint le constat fait ci-dessus sur les classes d'âges et a été observé dans le cadre d'autres enquêtes. Ce chiffre de 20 % est à relativiser : nous avons exclu les moins de 15 ans de l'échantillon, soit près de 17 % de la population actuelle, alors qu'ils sont inclus dans la catégorie « élèves-étudiants ». Rectifier les chiffres pour s'en rendre compte est difficile et hasardeux, car les données les plus récentes disponibles concernant les activités et professions datent de 1991.

Ce sont les personnes les plus actives qui s'investissent, encore en plus, dans la vie collective. C'est incontestablement les **jeunes** (élèves et étudiants) qui sont les plus **sous-représentés** dans le sondage.

Les marges d'erreurs : De la " scientificité " des enquêtes...

Quart d'heure humoristique

*Une personne aura certainement envie de savoir quelle est la marge d'erreur de cette enquête. Nous lui dirons " **Ne vous fiez pas trop aux chiffres, mais bien à ce qu'ils veulent dire** ". L'opinion publique est vite rassurée quand on lui parle de statistiques. Mais c'est un moyen de manipulation facile dont la plupart des gens ne comprennent pas les implications. On devrait expliquer ce que les chiffres veulent vraiment dire : ils ont leurs limites. En ce sens, le cas de l'élection présidentielle française 1995 fut un régal. Chirac, désigné vainqueur au premier tour par les sondages, s'y retrouve en seconde place, derrière Jospin !²⁵*

Il faut savoir que la loi statistique (qui est valable à partir de 30 personnes) ne tient pas compte de l'erreur de mesure, ni de l'erreur d'interprétation (celle de la clarté du rapport mais aussi de la façon dont les personnes écouteront ce qui sera dit) qui sont au moins aussi, voire plus, importantes à contrôler.²⁶ De plus, l'importance de cette erreur dépend de ce qu'on veut conclure. Dans le cas 51 % Chirac/49 % Jospin, un intervalle de confiance de 5 % veut dire qu'on a 95 % de chance que Chirac ait de 48,5 à 53,5 % des suffrages et Jospin de 46,5 % à 51,5 %. Autant dire que rien n'est dit.

Par contre, avec 33 personnes considérées comme représentatives avec un niveau de confiance de 90 %, un édifice cité par 74 % des enquêtés devrait être cité par la population mère entre 61 et 86 %. Bien que moins précis, ce résultat est suffisant pour ce que nous cherchons : identifier les bâtiments et endroits les plus appréciés.

²⁵ Ce n'est pas un hasard. Dans ce cas, dire que " 1000 personnes ont été interrogées avec un niveau de confiance de 95 % avec une marge d'erreur de 5 % (le laïus habituel) " ne signifie rien du tout. Nous pouvons aussi vous affirmer que 33 personnes ont été interrogées avec un niveau de confiance de 90 % avec une marge d'erreur d'environ 10 %. Pourquoi pas ?!!! En effet, pour commencer, il ne s'agit pas vraiment de calcul d'erreurs mais d'intervalles de confiance. Un résultat d'intention de vote comme le 51 % Chirac / 49 % Jospin à 3 mois du scrutin ne veut rien dire. Premièrement, du point de vue prédictif, mais deuxièmement, du point de vue statistique ! Même avec 1000 personnes interrogées avec un niveau de confiance de 95 % sur l'échantillon et un intervalle de confiance de 5 % !

²⁶ Le Monde diplomatique a consacré plusieurs articles et un numéro spécial de " Manière de voir " (Manière de voir, n° 27 "médias et contrôle des esprits" juin 1995. Ed. Monde diplomatique) à cette problématique sociale importante : l'illusion de scientificité des enquêtes et du phénomène social qui tend à justifier une démission de la décision politique.

La marge d'erreur de notre enquête²⁷

Le **sondage téléphonique** a une marge d'erreur analysable que nous fournissons ci-dessous mais elle doit être correctement interprétée (ce qui est toujours délicat, voir remarque ci-devant).

En considérant un niveau de confiance de **95 %** (référence habituelle), l'intervalle de confiance est de **6,4 %** pour les résultats avoisinant 50 % (par exemple comme le montre le tableau en note, un bâtiment cité par 50 % des personnes a 95 chances sur cent d'être cité par 46,8 % à 53,2 % de toute la population soumise à la même question au même moment).^{28 29}

Nombre minimum de citations pris en compte

Dans une problématique sociale, **un phénomène considéré comme important par un petit groupe peut devenir critique pour toute la population**. En conséquence, quel est le nombre minimal de citations à prendre en compte ? Il n'y a pas de réponse irréfutable à donner. Tout nombre comporte une part arbitraire mais d'expérience, celle que nous proposons ci-après s'avère opérationnelle.

²⁷ La formule statistique est :

$$L = \pm Zc \cdot \text{Racine} (p \cdot (1-p)/n) \cdot \text{Racine} ((N-n)/(N-1))$$

L = Intervalle de confiance

Zc = Niveau confiance 95 %

p = Probabilité observée dans l'échantillon

n = taille échantillon

N = Population mère

Lorsque N est très grand et n très petit, on peut utiliser :

$$L = \pm Zc \cdot \text{Racine} (p \cdot (1-p)/n) = \pm \text{Racine} (Zc^2 \cdot p \cdot (1-p)/n)$$

²⁸ L'intervalle de confiance est plus précis pour des faibles pourcentages : par exemple, un endroit cité par 3,3 % des personnes sondées a 95 chances sur cent d'être cité par 2,1 % à 4,5 % de toute la population soumise à la même question. L'intervalle de confiance augmente à l'échelle de chacune des sections (c'est-à-dire qu'il devient moins précis). En effet, les résultats de 10 % de 5000 sont moins fiables que ceux de 10 % de 10000. Ceci explique que la marge d'erreur est plus large à Lobbes section qu'à Lobbes entité :

	Niveau de confiance	Pourcentage obtenu	Intervalle de confiance	Marge d'erreur	Marge inférieure	Marge supérieure
Lobbes entité	95%	50 %	6.4%	+/- 3,2 %	46.8 %	53.2 %
	95%	3,8 %	2.4%	+/- 1,2 %	2,6 %	5 %
Lobbes section	95%	50 %	7.6%	+/- 3,8 %	46,8 %	53,8 %
	95%	3,8 %	2.9%	+/- 1,45 %	1,35 %	5.25 %
Sars-la-Buissière	95%	50 %	17.2%	+/- 8,6	41,4%	58.6%
	95%	3,8 %	6.6%	+/- 3,3	0,5 %	7.1%

²⁹ Notons comme dans les sondages téléphoniques, les erreurs de mesures ne sont pas prises en compte par ces chiffres. Les erreurs d'encodages qui sont inévitables font partie de cette catégorie. Notons un problème spécifique aux enquêtes ouvertes comme celle-ci : la confusion entre deux dénominations pour un même objet. Par exemple, l'école communale de B-L-H a été encodée comme école de B-L-H et comme Petite école communale de B-L-H. De même, la Cité des Dérodés à Lobbes a aussi été citée et encodée sous Cité des Bonniers.

Nous prenons en référence une base minimum de 5 % de la population. Quand dans une population, un groupe défend un point de vue commun, il semble exister une taille critique à partir de laquelle ces personnes peuvent faire adhérer la majorité de la population à leur thèse. Cette taille n'est pas forcément les 50% de la population. La taille de 5 % de la population est parfois avancée en sociologie et est utilisée dans certains pays pour définir la taille minimum d'un parti pour qu'il accède au Parlement. Ces opinions émergentes sont intéressantes à déceler afin de prévenir les besoins naissants et de les résoudre avant qu'ils ne deviennent cruciaux.

A l'échelle de l'entité, cela signifierait de prendre en compte un minimum de 3,8 % de citations³⁰.

Au final, nous avons légèrement élargi cette base à **7 citations** pour affiner l'analyse. De cette manière, nous avons cartographié les 31 patrimoines les plus cités, c'est-à-dire 15 bâtiments et 16 endroits (connotés négativement ou positivement). Les **11 endroits et bâtiments les plus connotés négativement**³¹ sont indiqués par un astérisque (*).

Nous compléterons cette approche par un **zoom sur les sections**. En effet, essentiellement pour des raisons de nombre d'habitants concernés, la section de Lobbes " monopolise " quantitativement le débat, bien que les 11 patrimoines cités négativement par 6 sondés concernent 3 sections sur les 4 (les 3 sections représentées sont : Lobbes, Bienne et Sars)³².

Comme nous partons du principe qu'au sein de chaque section, il faut aussi tenter d'obtenir une amélioration de la qualité du cadre de vie, il faut s'interroger sur les patrimoines récoltant 5 % des citations d'une ancienne commune, soit moins de 2 personnes ($30 \times 0,05$) ! Ce nombre étant ridiculement faible, nous avons analysé **qualitativement** les patrimoines ayant récolté 2 citations mais rien de très significatif ne ressortait à moins de **3 ou 4 citations**, ce qui reste très faible mais s'avère utile.

Pour une section importante comme Lobbes, le nombre de personnes interrogées augmente et de ce fait la marge d'erreur diminue. On se rend compte qu'hormis les bâtiments et les endroits les plus cités des sections importantes, les nombres pris en référence sont excessivement peu élevés et donc qu'**à cette échelle, ce sont essentiellement les informations qualitatives qui seront significatives** (commentaires des graphiques).

Les résultats d'une enquête telle que celle-ci ne donnent pas de résultats " incontestables ". Très peu de résultats donnent des garanties que plus de 50 % de la population citeraient tel endroit ou tel bâtiment. Techniquement, toutes les personnes ne sont pas à même de se rappeler de tout ce qui les préoccupe (pour plus de détails, voir le chapitre " *Pourquoi n'a-t-on pas laissé plus de temps pour répondre au questionnaire?* ").³³

³⁰ Par précaution, nous tiendrons au moins à l'oeil tous les résultats qui peuvent atteindre cette " marge supérieure " de 5 %, c'est-à-dire les " pourcentages obtenus " atteignant **3,8 %**. 3,8 % des citations de Lobbes représentent **8** à 9 citations.

³¹ Soit les patrimoines cités par au moins 6 sondés, soit **2,6 %** des sondés de l'entité. Ces nombres sont fixés arbitrairement afin de détacher le principal du secondaire.

³² On constate que dans ce type d'enquête, il est rare que plus d'1/3 de la population émette un avis négatif. Ceci explique qu'une taille minimum soit requise pour que le résultat des petites sections soit significatif à l'échelle d'une entité.

³³ A l'échelle des petites sections (cas de 30 enquêtes), l'intervalle de confiance s'élargit à +/-14 % pour une probabilité de 19 %. 1,2 % des citations à l'échelle d'une petite section rend possible d'atteindre les 5 %. Pour une section importante comme Lobbes, cette barre passe à 3,6 % des citations de la section.

Ces limites choisies sont évidemment discutables comme toute autre limite, mais d'expérience, elles permettent de cerner les priorités à mettre en oeuvre et sont majoritairement confirmées par le dialogue avec la population.

Conclusions sur les marges d'erreurs

Pour éviter des calculs qui risquent d'embrouiller plus qu'éclairer, nous considérerons les résultats de manière simple : des **tendances au moment de l'enquête auprès de la population (les sondés de l'enquête téléphonique)**. Ces tendances permettent de découvrir sur quel type de terreau fertile les décisions de l'avenir seront prises.

Tous ces résultats auront un impact qui variera en fonction des optiques politiques qui seront prises. **L'interview et l'enquête n'ont aucune prétention de prédire l'avenir mais sont un instrument pour aider le Conseil communal à mieux pressentir la meilleure décision à prendre.**

Pourquoi n'a-t-on pas laissé plus de temps pour répondre au questionnaire ?

Prises sur le vif et sans possibilité de se remémorer les bâtiments et les endroits par une visite ou des photos, les personnes n'omettent-elles pas des choses importantes ?

Lors d'une expérience précédente, les personnes avaient pu visualiser plus de 300 patrimoines représentés en photos dans 4 expositions. Lorsqu'un patrimoine était préféré de mémoire (spontanément), il obtenait toujours un bon score lorsqu'il était repris sur les photos. Mais d'autres édifices ou endroits interpellaient les participants. Le rapport visuel qu'engendre la photo explique généralement ce phénomène³⁴. Aucun endroit nouveau n'apparaissait mais une série de chancres visuels ou de petits édifices symboliques en ressortaient également.

La photo opère un effet de sensibilisation comme une visite in situ commentée par un guide qui attire le regard sur un environnement fréquenté mais souvent méconnu. Comme nous ne disposons pas d'informations directes sur ce potentiel de sensibilisation, il est important de rester vigilants à toute autre chose qui peut avoir de l'intérêt. Pensons notamment aux regards différents portés par la population en général et celui des associations en particulier. Ces dernières, ayant un regard plus pointu, attirent l'attention sur des choses parfois méconnues par le "tout public". Celui-ci sera aisément et facilement convaincu par l'intérêt de ces patrimoines dont il ne se remémore pas directement la valeur.

³⁴ On sait que la photo utilisée comme inducteur n'a pas le même effet qu'un mot ou une phrase (image plane <---> image mentale). Ici, l'effet du cadrage apparaît déterminant.

La réponse demandée immédiatement à travers le sondage permet de définir le patrimoine “spontané”. Au contraire, l’approche par induction photos biaise forcément les résultats par l’influence qu’elle opère ou noie la personne sous une masse d’informations. L’induction n’est pas une mauvaise chose en soi, à condition de soigneusement maîtriser son outil et d’en interpréter correctement les résultats. Comme ce fut le cas à Courcelles, ces résultats sont riches en enseignement sur le potentiel de sensibilisation de la population et demandent un long et riche travail d’analyse typologique et morphologique. Laisser plus de temps aux personnes pour répondre (comme ce fut le cas pour l’associatif dont certaines personnes disposèrent du questionnaire pendant plusieurs semaines) permet d’avoir des réponses plus affinées mais cause le non-retour d’un nombre important de questionnaires³⁵. Cela ne permet pas non plus d’avoir de très nombreux avis sur un endroit. De plus, les personnes sont influencées par l’entourage. Enfin, la méthode par induction photo est très lourde et n’apporte pas grand-chose de nouveau par rapport aux tendances dégagées car le patrimoine “spontané”, c’est ce qui préoccupe avant tout les gens.

³⁵ Lors de Beauregard 0, nous estimons qu’une vingtaine de questionnaires ont été distribués par réunion soit environ deux cents. Sur les 200 questionnaires distribués, 70 ont été remplis “en direct” lors de réunions et rencontres, 40 après distribution par les participants aux réunions. 40 de ceux-ci sont revenus. Le retour des questionnaires remplis avec plus de temps est de 40/130 soit seulement 30 %.